

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

1. 1919-1920

1 an	12.00
6 mois	6.00
3 mois	3.00
15 jours	1.00

Vous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 80 centimes.
 Compte de chèques postaux 114.04

LA LIBERTÉ

ANNONCES
 Publiées
 à LA SUISSE DE PUBLIERS
 Les N-Paris
 PRIÉVÉ

PREMIER ANNONCEUR

1ère insertion	20	10
2ème insertion	15	10
3ème insertion	10	10
4ème insertion	5	10

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Le cas du général Fournier. La clause anticléricale du traité de Londres. Le problème de l'Adriatique en suspens.

C'est le 4 novembre que le général français Fournier comparaitra devant le conseil de guerre pour avoir livré la place de Maubeuge aux mains de l'ennemi. Maubeuge avait été investi le 26 août 1914, après que les armées françaises et anglaises eurent été vaincues à Charleroi et à Mons. La place fut l'objet, pendant une dizaine de jours, d'un terrible bombardement, et, le 8 septembre, le général Fournier capitulait, estimant qu'il avait tenu assez longtemps pour satisfaire l'honneur militaire et que la prolongation de la résistance devenait une inutile effusion de sang. Il fut envoyé en Allemagne comme prisonnier et ne rentra que par l'armistice du 11 novembre 1918. Son gouvernement lui fixa Lyon comme résidence forcée et, en même temps, selon la loi, il demanda à une commission d'enquête d'examiner « si le gouverneur de la place forte s'était conformé aux instructions qu'il avait reçues; s'il avait observé les règles de la défense et s'il avait prolongé la résistance jusqu'à la limite de la possibilité ».

Cette commission d'enquête n'avait pas à juger le général Fournier; elle devait se contenter de répondre aux trois questions précédentes et transmettre éventuellement le dossier au président de la République, qui devait en saisir la juridiction militaire, si sur l'un des trois points, le général se trouvait en défaut. On a plutôt cru dans le public que tout cet appareil d'enquête se terminerait par une conclusion de non-lieu, et on n'a pas été peu étonné d'apprendre que, au contraire, le général Fournier passerait en conseil de guerre. Son cas devient plutôt mauvais, car les juges militaires risquent bien d'être de l'avis de la majorité des membres de la commission d'enquête. On prévoit qu'ils estimeront que le général s'est trop hâté de rendre la place et qu'il aurait pu tenir plus longtemps. La conséquence de la chute de Maubeuge ne fut pas aussi désastreuse qu'on le dit, car, si cette place a retenu 30,000 Allemands, il en restait assez pour continuer le flot envahisseur, qui ne s'est pas accéléré parce qu'il a été grossi de ce corps d'armée. Lorsque Maubeuge fut pris, si nombreux que fussent les Allemands, ils n'en ont pas moins fini par être battus sur la Marne. Mais c'est l'effet moral de la chute de la place forte qui a été considérable pour les Français, et ce fut au point qu'on cachait, tant qu'on put, l'événement qui s'était accompli; il ne fallait pas ajouter aux déprimantes nouvelles qui affaiblissaient successivement l'opinion et impressionner l'armée qui aurait à se retourner sur la Marne.

Au moment où Maubeuge s'est rendu à l'ennemi, la France subissait une crise de découragement dont le général Fournier lui-même participait et il est probable qu'il n'aurait pas capitulé après la bataille de la Marne, lorsque le succès venait de prouver à la France qu'elle aurait eu tort de désespérer. Les juges du général Fournier n'oublieront certainement pas de faire cette considération, car l'idée que le commandant de la place forte aurait dû tenir ne leur est probablement venue qu'après que la France entière eut donné le magnifique exemple d'avoir tenu.

En compensation des riches colonies allemandes qui vont échoir à la France et à l'Angleterre, l'Italie a demandé quelques compensations coloniales, faisant remarquer qu'elle manquait de matières premières et qu'elle ne savait trop où déverser le trop-plein de sa population. Elle réclama entre autres territoires toute la Somalie avec Djibouti, sur la mer Rouge, qui appartient à la France, avec Zeila et Berbera qui appartiennent à l'Angleterre. La France refusa de céder la ville de Djibouti; par contre, elle remit à l'Italie quelques oasis au sud de la Tripolitaine. L'Angleterre céda également l'Isis de Djaraboud, à la frontière égyptienne, le centre religieux de la redoutable secte arabe des Senoussis. Dans le Somali-

land, l'Angleterre abandonna à l'Italie un petit territoire sur la droite du Djouba, rivière qui sépare la Somalie italienne de l'Afrique orientale anglaise. En somme, comme le dit un journal milanais, l'Italie a été gratifiée de quelques oasis et de beaucoup de sable. Les Italiens trouvent trop peu généreux le geste de la France et de l'Angleterre; mais ces deux dernières puissances s'en sont tenues à la lettre et à l'esprit des traités. Le même journal milanais fait, en effet, remarquer que, par l'article 13 du pacte de Londres, l'Angleterre et la France se sont engagées à rectifier les frontières des colonies italiennes d'Afrique, à rien d'autre. Alors que M. Sonnino exigeait le respect du pacte de Londres, il était mal venu de réclamer une colonie française et une colonie anglaise.

On sait aujourd'hui que la France et l'Angleterre, constatant l'opposition irréductible de M. Wilson à satisfaire les aspirations de l'Italie sur l'Adriatique, offrirent au gouvernement italien de larges compensations coloniales à la condition qu'il renoncerait en partie à ses prétentions sur le *mare amaro*. M. Sonnino s'y résigna; il se cramponna au pacte de Londres comme à la suprême planche de salut. Et pourtant on l'avait averti que M. Wilson, n'ayant pas signé le pacte de Londres, ne voulait pas en entendre parler. Au lendemain de l'accueil triomphal de M. Wilson en Italie, M. Nelson Page, l'ambassadeur américain à Rome, avait dit à M. Sonnino qui allait partir pour Paris: « M. Wilson est charmé de l'accueil qu'on lui a fait en Italie; il est bien disposé en votre faveur, mais ne parlez pas du pacte de Londres. Enfermez-le dans votre cassette et mettez-en la clef dans votre poche. Partez pour Paris et là traitez sur des bases nouvelles. Vous devez céder sur quelques points, mais vous vous rattraperez avec usure ailleurs. »

M. Sonnino ne suivit pas ces sages conseils. Pour défendre son chef-d'œuvre, le pacte de Londres, il brouilla son pays avec l'Amérique; il indisposa fortement la France et l'Angleterre, et il revint de Paris n'ayant rien obtenu, dans la position ridicule de quelqu'un qui est assis entre deux chaises, entre le pacte de Londres, que M. Wilson ne connaissait pas, et les compensations coloniales qu'alors on lui refusait logiquement.

Les Italiens sont aujourd'hui singulièrement édités sur le sens politique et le flair diplomatique de M. Sonnino, qu'on proclamait pourtant hors pair. Le pacte de Londres est devenu la pierre d'achoppement de l'Italie, la cause de toutes ses difficultés nationales et internationales. M. Sonnino avait obtenu l'exclusion du Pape des négociations de paix, mais au prix de la ville de Fiume et de l'avenir colonial de l'Italie qu'il sacrifiait d'un cœur léger. Les Italiens ne le lui pardonnent pas. Aussi l'ont-ils vu sans regret abandonner la vie politique et prendre sa retraite avant le temps. Le vieux Marcora, président de la Chambre italienne, terminait dernièrement sa lettre d'adieux aux députés italiens par cette formule d'un grandeur toute romaine: « *Et nunc cum libertate et dignitate quiescam.* » La retraite de M. Sonnino n'a rien de cette liberté et de cette dignité qui auraient la fin d'une belle carrière. Son nom restera fâcheusement accolé au pacte de Londres et à l'article 15 de ce traité qui fut la cause première de ses déboires.

Comme la sœur Anne de la chanson, les Italiens ne voient toujours rien venir des bords de l'Adriatique. La question de Fiume n'a pas avancé d'un pas en ces derniers temps, malgré la nouvelle solution proposée par le gouvernement italien, solution faisant de la ville de Fiume et du territoire environnant un Etat autonome. Il semble que cette proposition n'a pas eu l'heur de plaire à M. Wilson ou aux interprètes de ses pensées. On annonce que les pourparlers qui se faisaient directement entre Rome et Washington sont interrompus. La question de

Fiume a été reportée devant la conférence des Alliés, à Paris. M. Poik, délégué américain, s'est entretenu longuement de la question avec M. Tittoni. Sortira-t-il quelque chose de ces pourparlers? En Italie, on n'est pas très optimiste.

La question du Vorarlberg

III. Le peuple et la race
 Lorsqu'un petit peuple demande à entrer dans la Confédération, — le cas s'est posé constamment dans le passé, à se pose aujourd'hui, sans doute il se posera encore dans l'avenir, — il faut tout d'abord se demander ceci: Ce petit peuple est-il situé géographiquement, dans nos limites naturelles — car nous avons depuis nous-mêmes ces limites sur plusieurs points, l'Ajoie, Schaffhouse, le Mendrisio par exemple, lorsque, par contre, sur d'autres, nous ne les avons pas même atteintes — tout au moins à notre périphérie? Est-il, par sa composition ethnique, ses mœurs, ses traditions, son histoire, assez proche de nous pour être immédiatement assimilable, pour offrir l'image d'un canton, c'est-à-dire d'une communauté autonome et distincte, formant par elle-même un tout, un ensemble, comme une cellule dans une ruche, une chambre dans une maison?

Notre article du 7 octobre prouve que le Vorarlberg réalise la première condition et qu'il la réalise pleinement: un coup d'œil sur une carte physique démontre, en effet, que le Vorarlberg, cette moitié de la Basse-Rhétie, rentre solidement dans le cadre de nos limites naturelles. A ce fait acquis il faut attribuer une extrême importance, car il est a priori impossible qu'une région orientée géographiquement tout entière vers notre pays n'ait point avec lui des affinités profondes. La nature est une force passive qui assigne à l'histoire, cette force active, des directions immuables: la terre même du Vorarlberg est une garantie en faveur des hommes qui l'habitent.

En effet, nous allons maintenant montrer que la seconde condition est amplement remplie. Elle l'est ethnographiquement, et c'est ce qui va nous occuper aujourd'hui. La population du Vorarlberg est un mélange ethnique absolument identique à celui de la Suisse orientale. Le fond primitif est celto-latin, rhéto-roman. Partie intégrante de la Rhétie, cette immense province romaine dont Augsburg — *Augusta Rhetorum* — était la capitale et dont les limites imprécises s'étendaient jusqu'au Valais et jusqu'au pied méridional des Alpes, le Vorarlberg a gardé son caractère exclusivement latin jusque tard dans le moyen âge. Refoulé dans le reste de la Basse-Rhétie par la poussée allemande, reculant, dès le 8^{me} siècle, jusqu'au delà de Coire, le latin vulgaire, le romanche, parvenait à se maintenir beaucoup plus longtemps dans les hautes régions du Vorarlberg: on le parlait encore au XVI^{me} siècle et le chroniqueur grison Jean Guler de Wynneck, landammann de Davos, écrivait, en 1616, qu'il connaissait dans le Walgau des vieillards dont le rhétique était encore la langue.

Le Walgau, tel est le nom ancien et véritable du Vorarlberg, car Vorarlberg est un terme administratif et géographique relativement récent: or, ce nom, que signifie-t-il? Il signifie le pays des Velches, comme Wallenstein et Wallense signifièrent la cité et le lac des Velches, c'est-à-dire, par rapport aux Allemands, des Rhéto-romans. Car, si le rhéto-roman a disparu depuis trois siècles du Vorarlberg, il subsiste encore dans maints noms de lieu, pierres éparses qui attestent l'existence d'un primitif édifice: Schruns, Vandans, Tschagns, Fontanelle, Montafon, Bregenz, pour ne citer au hasard que ceux-là, sont des noms romanches, des noms latins.

Ce caractère se retrouve encore dans l'architecture des maisons aux façades blanches et dans la disposition des villages: Rugelin et Ludesch, dans le Montafon, sont deux types de villages rhétiques, avec leurs ruelles étroites et pavées, à l'italienne, leurs hautes demeures serrées les unes contre les autres, comme dans l'Engadine. Il se retrouve dans les mœurs et les traditions. Il se retrouve surtout dans la race: le trentin pour cent de la population vorarlbergaise a gardé encore l'apparence latine, corps secs et nerveux, petites têtes brunes, cheveux bruns ou noirs.

La germanisation de toute la Basse-Rhétie, en particulier du Walgau, du Vorarlberg, a été l'œuvre des Allemands. Ces barbares, qui apparaissent dans l'histoire vers l'an 214 après la naissance du Christ, franchissent le Rhin, sans doute dans le voisinage du lac de Constance, vers 455, et se répandent dans les pays helvétiques. Ceux qui devaient coloniser la Basse-Rhétie et même toute une partie de la Haute étaient d'abord concentrés dans la forêt d'Arbon, qu'ils avaient défrichée. Vis-à-vis des Rhéto-romans, les Allemands, si ne faut pas l'oublier, représentaient l'élément conquérant et civilisateur. Au temps du duché d'Allemagne et de la domination franque, des gouverneurs et des fonctionnaires, des seigneurs et des proprié-

taires, des évêques et des moines, des fermiers et des trafiquants de leur race s'imposent, imposent leurs lois, mœurs et langage à presque tout le Vorarlberg, dont ils assimilent la plus grande partie de la population primitive.

Ce qu'il faut retenir, c'est d'abord que les Allemands, conquérants et colonisateurs du Vorarlberg, viennent d'Helvétie; c'est ensuite que le dialecte parlé dans le Vorarlberg est le haut-allemandique, c'est-à-dire le suisse allemand; c'est enfin que le caractère, les mœurs et les traditions du Vorarlberg sont identiques au caractère, aux mœurs et aux traditions de la Suisse allemande.

Le Vorarlberg est le dernier pays suisse allemand qui ne fasse pas encore partie de la Confédération, par une erreur de l'histoire qu'il nous appartient, après mainte occasion perdue, de réparer.

Par le dialecte — le haut-allemandique parlé dans toute la Suisse allemande, sauf à Bâle — le Vorarlberg diffère profondément du Bavaarois et du Tyrolien, dont le langage se rattache à une tout autre branche de l'allemand; l'austro-bavarois. Par le caractère, il est l'opposé du Bavaarois et du Tyrolien surtout, ses voisins: le Tyrolien est gai, léger, sentimental; il aime le plaisir et vit au jour le jour; le Vorarlberg est réservé, prudent, grave et lourd; il est réfléchi, patient, économe; bref, comme l'Appenzellois, le Bernois ou le paysan de la Singine, c'est un fruit à l'écorce amère et dure, mais plein de saveur, tombé du vieux noyer allemand. Le Tyrolien et le Vorarlberg ne se sont jamais aimés, le Vorarlberg et l'Appenzellois des Rhodes-Intérieures se considèrent comme des frères. Un petit exemple: on joue au jass dans le Vorarlberg; on ne le joue plus dans le Tyrol. Cela peut paraître à rire, mais nous savons bien, nous autres Suisses, de quelles mœurs et de quelle vie publique ce jeu national est le symbole.

Le troisième élément ethnique dont est composée la population du Vorarlberg nous tient de plus près encore, car c'est un élément valaisan: *die Irelen Walser*.

Ces « Valaisans libres », dont la légende fait des héros pillards ou des géants qui se battent avec des sapins pour massues, ont été, dans toute l'étendue de la Rhétie, jusque dans le Tyrol, le Tessin, l'Assola, le Val d'Aoste, les colonisateurs des hautes vallées et des hauts pâturages. Leur apparition est un phénomène historique relativement récent. Ces montagnards avaient cette vertu d'être extrêmement prolifiques. Devenus tout nombreux, dans la vallée étroite et après du Rhône, ils se mirent à émigrer, avec leurs troupeaux, à la recherche de nouveaux pâturages.

Cette émigration, c'est la conséquence économique d'un fait politique: la fin des croisades. Pendant plus de deux siècles, les croisades avaient canalisé vers l'orient le surplus de la population européenne. Celles-ci terminées, les villes s'accroissent et, avec elles, leurs besoins. De là, en Italie, le développement des cités, des républiques. Mais leurs propres campagnes ne suffisent plus à les nourrir, le commerce avec l'étranger, avec le Nord surtout, s'étend et s'intensifie. On crée de nouveaux marchés où les Alpicoles descendent avec leur bétail, leur lait, leur beurre, leur fromage. Les montagnards s'enrichissent donc, et, pour augmenter leur trafic, ils augmentent leurs troupeaux. Chaque fils songe à s'en constituer un pour l'exploiter à son propre compte. Mais qui dit troupeau, dit pâturage. Et voilà pourquoi les Valaisans poussent toujours plus loin, de vallée en vallée.

Ils passent d'abord sur l'Aar versant du Simpfon, puis dans l'Urseren. Ils se répandent à travers toute la Rhétie alpestre, jusqu'au Splügen, val d'Avers, Oberhalbstein. Ils débouchent dans le Prätigau. Les voici maintenant dans la Basse-Rhétie, dans le Vorarlberg, dont la plus belle vallée porte encore leur nom: le « *Walserthal* ».

Invasion pacifique: elle s'effectua pour le Vorarlberg à partir de 1300. Les propriétaires et les seigneurs recherchèrent ces familles, ces hommes qui mettent en valeur des terres inexploitées, presque inaccessibles. On les favorisait donc, on les faisait venir. Et ils s'établirent. Ils ont le col dur et l'échappe roide, ne se plient guère aux impôts et tribunaux des seigneurs mais guerrieroient d'autant plus volontiers sous leurs bandières. Ils gardent leur langue, et ils sont ainsi un élément de germanisation; mais ils gardent leurs mœurs, leur esprit, leurs droits, en un mot leurs libertés, — et ils sont ainsi un élément de liberté. Et ils sont enfin un élément de tradition: ils se souviennent de leur origine: ils se souviennent du Rhône; ils ont gardé le culte de saint Théodule et de saint Maurice; et si, à l'heure où l'éclair, le Vorarlberg demande avec tant d'instance et de persévérance sa réunion à la Suisse, c'est le sang des vieux « *freien Walser* » qui parle et veut refluer vers sa source.

Nous concluons donc ainsi ce chapitre: formée d'Allemands et de Valaisans avec un vieux fond rhéto-roman, la population du Vorarlberg nous offre, par ce mélange ethnique essentiellement suisse, des garanties suffisantes d'homogénéité. G. de Reynold.

APRÈS LA BATAILLE

Voici le résultat définitif du scrutin dans le canton des

Grisons
 Six sièges occupés par 4 radicaux et 2 conservateurs.
 Quatre listes: radicale, conservatrice, démocratique (jeunes-radicaux), socialiste.
 Résultats:
 Liste radicale 59,390 suffrages
 conservatrice 48,566
 socialiste 18,459
 démocratique 13,697
 Elus: 3 radicaux, 2 conservateurs, 1 socialiste.

Le parti socialiste gagne 1 siège aux dépens des radicaux.
 Les radicaux élus sont MM. von Moos, Walser et Calisch; les conservateurs, MM. Bossi et Tuor, professeur à l'Université de Fribourg, ou Dehual (on n'est pas encore fixé); le socialiste élu est M. Meng.

Schaffhouse
 Résultats rectifiés:
 Elus: 1 radical et 1 paysan, au lieu de M. Hefti, Grudéan.

Argovie
 Les députés conservateurs sortants sont tous trois réélus. Ce sont MM. Wyss, Eggspühler et Strehli.
 Sont réélus, parmi les radicaux, MM. Jäger, Keller et Hunziker. MM. Siegrist et Ursprung ont perdu la poussière.
 Les trois députés socialistes sont nouveaux.

Commentaires
 La Suisse libérale, l'organe des conservateurs protestants de Neuchâtel, écrit:
 « Les socialistes gagnent un siège à Neuchâtel. Nous le déplorons. D'autant plus que leur succès est dû avant tout à l'égoïsme et à la paresse d'électeurs patriotes qui n'ont pas jugé bon de se déplacer pour remplir leur devoir.
 « Au mois d'avril, le parti socialiste avait donné à ses candidats au Grand Conseil 814 bulletins. Le nombre de ses voix s'est accru, tandis que celui des partis nationaux est en légère décroissance.
 « La caractéristique de la journée de dimanche est le fléchissement considérable du parti radical. »

Les *Neue Zürcher Nachrichten* constatent que la marque de la journée, à Zurich, a été la profonde déception des partis radical et démocratique. Ces deux partis historiques tombent du premier rang au troisième et au quatrième.
 C'est un verdict désastreux qu'a prononcé à leur égard le corps électoral.
 Quant aux socialistes, ils n'ont pas obtenu le succès auquel on était résigné.

Le triomphe de la liste chrétienne-sociale comble naturellement de joie les *Neue Zürcher Nachrichten*.
 Le corps électoral se compose de 37,399 socialistes, 24,708 agrariens, 17,815 radicaux, 15,550 démocrates (ces deux partis sont frères), 7515 grutiers, 5853 chrétiens-sociaux, 6266 évangéliques ou conservateurs-protestants.
 L'organe catholique de Bâle félicite M. Zraggen, l' élu du parti. M. Zraggen a été porté comme représentant des ouvriers catholiques.

On a vu que, à Bâle, un seul radical est élu, M. Schar. L'autre député radical sortant était M. Rothenberger, le père de la fameuse initiative de 250 millions. M. Rothenberger a perdu la poussière.
 Ainsi, se réclame que M. Rothenberger croyait s'être fait par son zèle ostentatoire en faveur des retraites sociales ne l'a pas sauvé de la culture.

Le *Journal de Genève* lance à son tour les abstentionnistes:

« En face de la discipline de fer du parti socialiste, que trouvons-nous du côté de ses adversaires? Disons-le franchement: du dilettantisme. Dans le parti démocratique, il est vrai — et nous en sommes heureux — il n'y a pas reculé depuis trois ans, puisque nous avons gagné 261 électeurs; mais c'est insuffisant en présence de l'augmentation du nombre des électeurs inscrits et du nombre des votants. Il existe, nous le savons, plusieurs centaines de citoyens convaincus de la valeur des principes libéraux et adversaires fougueux du socialisme et de l'étatisme, qui, par négligence, lassitude, ou simplement parce qu'ils préfèrent une promenade ou une partie de chasse, n'ont pas voté dimanche. »

Un calcul erroné

Quelques journaux, dont la *Gazette de Lausanne*, dans leur commentaire des élections, disent que « la Droite conserve à peu près ses positions ». A peu près est de trop. La Droite conserve ses positions intactes. Elle disposait de 42 sièges; elle en a perdu 2 et gagné 2. Elle réédifie son *statu quo*, comme effectif parle-

mentaire. Comme effectif électoral, la Droite a sensiblement accru ses forces.

Ce n'est pas comme le Centre libéral, qui perd 3 sièges.

Débordements socialistes

On nous écrit de Lugano, le 28 : La manifestation socialiste de dimanche soir n'a pas été sans excès. Sur la place, des socialistes ont insulté et frappé l'avocat Donati, coupable d'avoir poussé le cri de : « Vivent les partis bourgeois ! » Le cortège s'est rendu devant la villa du conseiller national Bossi, où des participants ont commis des actes de vandalisme.

Hier soir s'est réunie, place de la Réforme, une forte assemblée de « bourgeois », qui a été harangée par le rédacteur Galli et le docteur Franchina. Ensuite, le cortège, musique en tête, est allé faire une ovation aux conseillers nationaux Garbani-Nerini et Bossi, qui prononcèrent des discours et ont blâmé les actes de violence. Par là, ils ont stigmatisé respectivement les excès que l'histoire nous dit avoir été accomplis jadis assez souvent, à l'égard des conservateurs. Les fils socialistes s'inspirent, malheureusement, de mainte tradition des pères radicaux.

Conseil militaire suprême des Alliés

Paris, 29 octobre. (Havas.) — Le conseil suprême a entendu la lecture des rapports concernant les violations commises par les Allemands dans l'exécution des clauses de l'armistice au point de vue militaire naval et financier. Le conseil approuve une communication qui sera faite au gouvernement allemand à la suite du rapport de la commission des affaires polonaises, pour l'inviter à ne pas procéder actuellement aux élections municipales en Haute-Silésie et à attendre l'arrivée de la commission du plébiscite chargée de l'administration temporaire du pays.

Paris, 30 octobre. (Havas.) — Suivant la Liberté de Paris, M. Tittoni aurait accepté, au nom de l'Italie, la proposition de M. Clémenceau tendant à l'établissement d'un conseil suprême militaire analogue à celui qui fonctionna à Versailles durant la guerre. Le journal ajoute que M. Crowe, délégué britannique, en a référé à son gouvernement, mais sans mettre en doute son acquiescement.

D'autre part, le Temps dit que les délégués alliés doivent soumettre leurs propositions à leurs gouvernements et que quelques-uns ont fait observer que les pouvoirs demandés pour le conseil suprême militaire devaient revenir à la Société des Nations.

L'organe militaire des Alliés

Paris, 29 octobre. (Havas.) — Le Petit Parisien sait avoir que des conversations se sont ouvertes hier sur l'organisme qui succédera au commandement suprême interallié. Il est question d'un conseil analogue à celui qui fonctionna jadis à Versailles. L'Echo de Paris précise que c'est M. Clémenceau qui en a saisi le conseil suprême. On laisserait subsister le directeur militaire représentatif de toutes les puissances alliées et associées, qui aurait pour tâche de surveiller l'exécution des clauses militaires du traité en fixant aux diverses commissions de contrôle et aux troupes d'occupation des directives communes et de prendre telles mesures de coercition nécessaires pour assurer l'exécution du traité.

Le régime de Bela Kun

Budapest, 28 octobre. (B. C. H.) — Suivant les journaux, le traité-tête public a été complété par une série de documents la demande d'extradition de Bela Kun et de ses consorts adressée au gouvernement autrichien. Ces documents proviennent de Bela Kun et de ses consorts se sont rendus coupables de crimes de droit commun. Parmi les pièces communiquées à Vienne, on s'en trouve une démontrant que Bela Kun a organisé à Péterograd parmi les prisonniers de guerre une bande qui a assassiné les officiers hongrois refusant d'entrer dans l'armée rouge. Un terroriste arrêté à Budapest a avoué au juge d'instruction qu'il avait jeté dans le Danube, sur l'ordre direct de Bela Kun, deux officiers ukrainiens. Des documents officiels prouvent que les assassinats et les incendies qui ont eu lieu dans toute la région dambroisienne ont été provoqués directement par le gouvernement des cosaques. Une somme d'environ 2 millions de couronnes en valeurs étrangères a été découverte dans une maison privée où elle avait été cachée par un commissaire du peuple. D'autres dépositions de terroristes arrêtés concernent des actes de cruauté commis sur l'ordre des commissaires du peuple.

Le cabinet anglais remanié

Amsterdam, 29 octobre. (Wolff.) — On mande par télégraphie sans fil de Horsea que le nouveau cabinet anglais s'est constitué comme suit : Lloyd George, premier ministre ; Bonar Law, garde du sceau privé ; Balfour, lord-président du conseil secret ; Cumberland et Barnes, ministres sans portefeuille ; Frouch, lord-secrétaire d'Etat ; Mac Pherson, secrétaire d'Etat d'Irlande ; Lord Birkenhead, lord-chancelier ; Short, intérieur ; Earl Curzon, affaires étrangères ; Milner, secrétaire d'Etat pour les colonies ; Churchill, guerre et forces aériennes de guerre ; Montagu, les Indes ; Long Erster, lord de l'armoire ; Monro, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse ; Auckland Goddes, président de l'office du commerce ; Edison, ministre de la santé publique ; Lord Lee, président de l'office économique ; Fisher, président du ministère de l'Instruction ; Horne, ministre du travail ; Erich Geddes, finances.

Les souverains belges à Washington

Washington, 29 octobre. (Havas.) — Le vice-président Marshall a offert un dîner en l'honneur des souverains belges,

auxquels assistaient les ambassadeurs de France, de Belgique et d'Angleterre, les sénateurs Lodge et Hitchcock, les généraux Pershing et March et l'amiral Crowsell.

Washington, 29 octobre. (Havas.) — Le roi des Belges a pris la parole à la Chambre et au Sénat et a exprimé les remerciements de la Belgique pour l'aide prêté à celle-ci, notamment par la commission de secours.

En Roumanie

Bucarest, 29 octobre. (Bureau roumain.) — Le 29 octobre a commencé dans toute la Roumanie la répartition des terres conformément à la réforme agraire.

Sibiu, 29 octobre. Le chef du gouvernement de Transylvanie Maniu a tenu, à Alhajula, un grand discours électoral précisant les principes de la future politique roumaine. Libérale envers les minorités non-roumaines, bienveillante envers les faibles, la politique roumaine devra être le commencement d'une ère de justice sociale pour tous. Les premières réformes seront l'introduction de l'impôt progressif, de l'impôt sur les profits de guerre, la participation des ouvriers aux bénéfices, etc. Au banquet qui suivit, le député anglais Cozens Hardy était présent. Dans un discours très applaudi, M. Hardy a promis le concours de l'Angleterre pour la création d'une industrie roumaine.

A Dantzig

Dantzig, 29 octobre. (Wolff.) — Les Dantziger Neuesten Nachrichten annoncent qu'une commission de l'Entente, composée de trois officiers français, est arrivée à Dantzig.

Berlin, 29 octobre. La Gazette de Voss annonce l'arrivée à Dantzig d'un officier supérieur anglais, qui, dès que Dantzig sera reconnue ville libre, fonctionnera en qualité de commissaire supérieure provisoire.

La victoire catholique au Luxembourg

Luxembourg, 29 octobre. (Havas.) — Les élections à la Chambre des députés ont donné les résultats suivants : parti catholique 27, parti socialiste 9, parti radical 7, parti national 3, indépendants 2.

Le fort d'Istein démantelé

Strasbourg, 28 octobre. D'après le traité de Versailles, tous les ouvrages militaires situés dans la zone neutre de la rive droite du Rhin doivent être démantelés. Les autorités hadoises font connaître que le travail est terminé au fort d'Istein et que le réseau de fils barbelés qui en défendait les approches a été enlevé.

Ce fort, avec les batteries de Mûheim, coûtait plusieurs millions. Construits vers 1905, ces ouvrages donnèrent lieu à de vives polémiques entre les journaux français et allemands, mais l'Allemagne passa outre. Le démantèlement d'Istein rassurera la ville de Bâle, qui était sous son canon.

Vaisseaux vendus à la Hollande

Berlin, 29 octobre. D'après la Deutsche Allgemeine Zeitung, le cabinet s'est occupé dernièrement de la note de l'Entente concernant la livraison des vaisseaux vendus par l'Allemagne à la Hollande. On pense que le gouvernement du Reich ne pourra pas adopter le point de vue de l'Entente. L'envoi de la note allemande est imminente.

Une demande de Berlin

Berlin, 29 octobre. Après une discussion entre les fonctionnaires officiels et le gouvernement, il a été décidé de demander instamment aux Alliés d'entrer en négociation afin de renoncer aux difficultés provenant de la perception des droits de douanes en or. Dans le cas où ces négociations n'arriveraient pas à chef à bref délai, il faudra renoncer à prélever les douanes allemandes en or.

L'état du député Haase

Berlin, 29 octobre. Selon le Berliner Tageblatt, l'état du député Haase, dans le courant de la journée de mardi, n'a subi aucun changement important. Le patient est toujours très faible et fiévreux. On ne peut encore pas prévoir la fin de la crise. Le danger de mort a, en tout cas, augmenté.

La journée de 8 heures supprimée par les soviets

Berlin, 30 octobre. On mande de Helsingfors à la Bersenszeitung de Berlin que le gouvernement russe des soviets a réintroduit la journée de 12 heures dans l'intérêt national.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Les conditions de l'intervention finlandaise

Le correspondant du Times à Helsingfors donne quelques informations sur les conditions moyennant lesquelles la Finlande interviendrait contre les bolchévistes. En voici la substance : Le gouvernement finlandais désire coopérer avec Youdenitch, afin d'assurer sa propre sécurité et de se mettre en bons termes avec ses voisins à venir, mais il a besoin de fonds. Il tient à ne pas intervenir avant d'avoir conclu un accord politique avec les Russes et d'avoir obtenu la sanction des Alliés. L'accord conclu en juin dernier entre le général Youdenitch et le général Mannerheim est considéré comme aboli. A cause des lenteurs que les représentants de la Russie à Paris ont apportées à définir les conditions stratégiques et politiques de l'intervention de la Finlande,

La dernière partie de cette information est apparemment destinée à désavouer le général Mannerheim, qui est revenu à Paris. On sait d'ailleurs que les projets d'intervention auxquels travaillait le général Mannerheim n'ont pas été vus par des Russes, mais bien par l'élection qui a eu lieu en Finlande pour nommer le chef de l'Etat. A cette élection, le général Mannerheim fut battu, et ses projets échouèrent en même temps que sa candidature.

Quoi qu'il en soit, c'est avec le gouvernement actuel de la Finlande que les représentants de la Russie ont présentement à traiter. A ce propos, l'on peut compléter les renseignements envoyés d'Helsingfors aux Times.

Il semble, dit le Temps, pour le moment que les demandes finlandaises soient de trois sortes. Au point de vue politique, reconnaissance de l'indépendance finlandaise par la Russie. Au point de vue financier, subvention qu'on a évaluée à cent millions de francs. Au point de vue territorial, cession par la Russie du territoire de Petchenga (sur l'Océan Glacial) et d'une partie considérable de la Carélie russe.

Du côté russe, l'on paraît faire un grand effort de conciliation, mais on est naturellement retenu, surtout en ce qui concerne la question de Carélie, par des considérations de sécurité nationale. Les prétentions finlandaises pourraient aller, en effet, jusqu'au voisinage de la voie ferrée qui dessert le port de Mourmansk. On désirerait, du côté russe, qu'une entente durable pût être établie entre les deux pays pour la protection de leurs intérêts communs, mais cette idée ne paraît pas avoir été envisagée jusqu'ici à Helsingfors.

Telles sont les précisions qu'on peut ajouter aux nouvelles du Times dont le correspondant croit que les préparatifs militaires de la Finlande sont déjà presque achevés, en vue d'une intervention contre les bolchévistes. Le correspondant du Morning Post à Helsingfors télégraphie, par contre, que le gouvernement finlandais a refusé définitivement d'intervenir.

Youdenitch en échec

Helsingfors, 29 octobre. Les coups sensibles reçus par l'armée du Nord-Ouest devant Krasnoï-Seïo proviennent de ce que le général Youdenitch a cherché à prendre Péterograd par surprise sans préparation suffisante. Le général fait savoir qu'il a modifié sa tactique et qu'il assignera la ville en régle. On reconnaît que la conquête de Péterograd a été sensiblement retardée.

Londres, 29 octobre. (Havas.) — Le général Youdenitch a évacué Tsarkoï-Seïo. Cent mille rouges sont massés entre Youdenitch et Péterograd.

(Wolff.) — Sur le front Nord-Ouest les bolchévistes ont remporté des succès importants. Ils font venir toutes les troupes disponibles de Carélie et d'Arkhangel et se préparent probablement pour une bataille décisive.

Succès de Dénikine

Amsterdam, 30 octobre. (Wolff.) — Suivant des nouvelles des journaux anglais, le chef de la mission militaire anglaise auprès de Dénikine annonce en date du 27 octobre que de violents combats ont eu cours sur tout le front de Tsaritzine à Kief. Dénikine a fait une nouvelle avance dans la direction de Moscou. Entre Tsaritzine et Voronège, l'armée de Dénikine s'est avancée, ces derniers jours, sur un front se rapprochant de 120 milles jusqu'à 50 milles de ces localités. Les bolchévistes annoncent, en date du 26 octobre, la perte de Voronège.

Nouvelles diverses

Les journaux de Varsovie annoncent que le chef d'Etat polonais, général Pilsudski, a ratifié le traité de Versailles.

Le délégué roumain à la conférence a quitté Paris dans la soirée de mardi pour Bucarest, où il se rend, après par son gouvernement, pour conférer sur les questions pendantes.

Le Daily Chronicle annonce que le général italien Diaz, en visite à Londres, souffrant d'un gros rhume, est parti.

Après la Chambre américaine, le Sénat a réadopté, après le veto de M. Wilson, l'interdiction de vente de boissons alcooliques.

On mande de Bruxelles que M. Vandervelde a confirmé au conseil des ministres la nouvelle disant que les Belges exigent la livraison de 1350 Allemands.

Les punitions corpornelles seront introduites dans la république de la Pologne ; ce sera la bastonnade.

La population de la Saxe a considérablement diminué ; cette diminution depuis la guerre est de 225.000 personnes.

Echos de partout

LE JEU DE CARTES DE LA PAIX

Un nouveau jeu de cartes vient d'être lancé en Amérique : le jeu de cartes de la paix.

Le roi de cœur est remplacé par M. Wilson ; celui de carreau, par M. Lloyd George ; celui de trèfle, par M. Soriano, et celui de pique, par M. Clémenceau.

Les quatre valets sont le colonel House, le général Pershing, M. Balfour et M. Tardieu.

L'as de trèfle est remplacé par la figure de la Société des Nations.

MOT DE LA FIN

Un ouvrier de Paris à son camarade qui lui demande des nouvelles de son fils : — Mon garçon ? Ah ! ne m'en parlez pas !... Il a ma tournée : il est professeur. Ça ne gagne même pas ses leçons francs par jour.

Confédération

Chemin de fer en liquidation

Le Tribunal fédéral a ordonné la liquidation forcée du chemin de fer Suisse-Triengen (Lucerne). Cette entreprise avait été mise en faillite par la Centrale des charbons.

Société de navigation dans l'embaras

La demande de concordat présentée par la compagnie de navigation à vapeur du lac de Lugano a été acceptée par le Tribunal fédéral.

Le budget militaire

Le Conseil fédéral a examiné et approuvé le budget de 1920. Des réductions importantes ont été faites, en particulier dans le budget du Département militaire. Ce budget a été réduit de 60 à 50 millions. Cette somme est encore relativement élevée ; on l'explique par le renouveau des matériaux d'armement et les nécessités du ravitaillement.

Plus de poste aérienne

La poste aérienne suisse Zurich-Berne-Lausanne-Geneve est supprimée à partir du 1er novembre.

L'assistance des chômeurs

Le Conseil fédéral a pris un nouvel arrêté sur l'assistance des chômeurs. L'assistance sera accordée aux Suisses âgés de 16 ans au moins, qui subissent une diminution de salaire à la suite d'un chômage involontaire ou d'une diminution des heures de travail.

Les étrangers ne jouissent de l'assistance que s'ils prouvent avoir travaillé ou fréquenté une école en Suisse, au moins pendant une année durant les cinq années précédant le 1er août 1914, et sous la réserve que, dans leur pays, on assure aux Suisses la réciprocité.

En cas de chômage complet, l'assistance sera du 60 % du salaire normal, et du 70 % si le chômeur a l'obligation juridique d'entretenir quelqu'un.

Les secours ne devront pas dépasser les chiffres suivants, par jour ouvrable : dans les communes où la vie est chère : 5 fr. pour un chômeur sans obligation juridique d'entretenir quelqu'un ; 8 fr. 9 fr. 9 fr. 50 et 10 fr. pour ceux devant entretenir une, deux, trois ou quatre personnes. Dans les communes où le coût de la vie est considéré comme moyen, les subsides seront de 5 fr., respectivement de 7 fr. 50, 8 fr., 8 fr. 50 et 9 fr. Dans les communes où la vie est relativement bon marché, ils seront de 4 fr., 6 fr. 50, 7 fr., 7 fr. 50 et 8 fr. Pour chaque personne en plus, il sera accordé 50 centimes. L'arrêté entre en vigueur le 16 novembre.

On ne travaillera plus 7 heures mais 8 heures

Au Grand Conseil de Genève, le président du Conseil d'Etat a déclaré que, dès le 1er janvier 1920, les fonctionnaires devraient travailler 8 heures par jour (actuellement sept).

Grève à Bienne

Les mécaniciens de Bienne sont en grève à la suite d'un différend au sujet des salaires.

M. Decoppet quitterait le Conseil fédéral pour succéder à M. Ruffy

Les Basler Nachrichten apprennent de Lausanne que M. le conseiller fédéral Decoppet se serait mis à disposition pour prendre la succession de M. Ruffy à la direction du bureau international des postes.

Pour succéder à M. Decoppet au Conseil fédéral, on envisagerait en premier lieu la candidature de M. le conseiller national Chuard, membre du gouvernement vaudois. Toutefois, ce dernier aurait déclaré qu'il refuserait une candidature pour des motifs d'âge et d'autres raisons personnelles.

L'emprunt fribourgeois et nos condédérés

On nous écrit de Lugano, le 29 : Le Messaggero ticinese de ce jour apprécie comme suit le nouvel emprunt fribourgeois : « Tous ceux qui, pendant ces dernières années, ont suivi la politique égoïste de consolidation financière du gouvernement fribourgeois ne doutent certainement pas de la sincérité absolue que présente le placement de capitaux dans cet emprunt. Le canton de Fribourg, grâce à son développement économique, possède aujourd'hui un crédit de premier ordre, basé aussi sur ce fait que Fribourg est un canton éminemment agricole.

L'Etat se trouve actuellement en face de tâches nouvelles, importantes et onéreuses, imposées par la transformation de la vie moderne et dont la réalisation exige des ressources nouvelles. Le public confédéré trouvera dans cet emprunt une occasion excellente d'accomplir avec toute sûreté et avantageusement un placement de capitaux. »

AU GRAND CONSEIL TESSINOIS

On nous écrit de Lugano, le 29 : La démission d'un collègue conservateur a permis la rentrée au Grand Conseil de M. Albert Pedrazzini, de la Cronaca Ticinese. Si nous ne nous trompons, M. Pedrazzini est le doyen des représentants actuels du peuple tessinois siégeant sur les bancs de la droite, ayant été élu pour la première fois en 1881.

Le doyen de la gauche est le conseiller national Borella, entré au Grand Conseil en 1877.

Le Grand Conseil est convoqué en session ordinaire d'automne lundi prochain, 3 novembre.

La grosse pièce de la session sera le budget pour 1920, qui prévoit un déficit énorme.

LA VIE ECONOMIQUE

Les chemins de fer d'Alsace

La nouvelle de la suspension du trafic des marchandises à destination de l'Alsace-Lorraine, par suite de l'encouragement par des marchandises de la gare de Saint-Louis, est inexacte. Les marchandises peuvent être expédiées en Alsace-Lorraine comme auparavant.

Restrictions levées

A partir du 1er novembre, l'interdiction du transport du bois rond (bois de construction) sera levée. A partir de cette date, les expéditions de ce genre de bois seront de nouveau acceptées sans permis de transport.

L'interdiction de transport subsiste, jusqu'à nouvel avis, pour le papier, le bois de chauffage et le bois de châtagnier.

Mais, avoine, orge et tourteaux

L'Office fédéral de l'alimentation a de nouveau diminué de 2 fr. par 100 kilos le prix du maïs en grains.

Les provisions de maïs sont suffisantes pour le moment. On peut s'attendre à ce que les nouveaux prix exercent une influence pour la baisse des prix excessifs du blé.

Il y a d'abondantes provisions d'avoines et d'orges fourragères à disposition. De grandes quantités de tourteaux ont déjà été livrées et d'autres doivent être fournies plus tard.

En utilisant d'une manière appropriée les fourrages concentrés disponibles, particulièrement le maïs, dit un communiqué de l'Office de ravitaillement, on doit pouvoir assurer l'alourdissement du bétail pendant l'hiver et satisfaire son rendement.

FAITS DIVERS

ETRANGER

La peste en Argentine

A Buenos-Aires, plusieurs cas de peste bubonique ont été constatés. Les autorités ont pris des mesures énergiques.

Prêtre tué par son automobile

Dimanche matin, M. le chanoine Loock, archiprêtre de Saint-Pol (Pas-de-Calais) se rendant à l'église, a été renversé par une automobile, alors qu'il traversait une rue. Malgré les secours immédiats qui lui ont été apportés, le vénérable prêtre, qui se trouvait pris sous les roues de la voiture, n'a pas tardé à expirer.

SUISSE

Assassinat à Zurich

Dans la nuit de mardi à hier, le restaurateur Fritz Kùgel, propriétaire d'un bar de la Bahnhofstrasse, à Zurich, a été assassiné et volé. A 1 h. 1/2 il avait fermé son café et se rendait avec la recette du jour à la cuisine afin d'y déposer cet argent dans un coffre-fort. Au café restait le garçon et la cuisinière. Comme Kùgel voulait à rentrer, la cuisinière se mit à sa recherche. A la cave, elle alluma l'électricité, elle se trouva en présence d'un jeune homme inconnu, qui tourna rapidement le commutateur et s'enfuit. La cuisinière appela au secours et s'élança dans le corridor. Comme elle était atteinte de la porte, trois jeunes gens la dépassèrent et se précipitèrent dans la rue de la gare. Ils avaient disparu, quand la cuisinière put avertir des passants.

La police appelée immédiatement, constata que Kùgel avait reçu un coup d'un instrument contondant et qu'il portait des traces de strangulation. Ses mains étaient liées avec une courroie de cuir au-dessus de la poitrine. Dans la serrure du coffre-fort se trouvaient des Cèfs étrangers, mais le coffre-fort n'avait pu être ouvert. Cependant les voleurs ont enlevé dans les vêtements de la victime, une montre en or portant le monogramme F. K., un portefeuille en cuir brun-clair contenant des billets de banque, ainsi qu'un portefeuille. Un chapeau de feutre est resté sur le théâtre du crime.

Trieste sa dion vendangeur

A l'hopital de Sion, vient de succomber M. Pierre-Mathieu Mayoraz, agriculteur à Hérensme, 68 ans, qui était venu à Sion pour les vendanges, et qui, en rentrant chez lui, était tombé dans la Saône du haut des rochers bordant la route. Il avait été retiré au moyen d'une échelle, puis, sur son assurance qu'il pouvait continuer sa route, avait été laissé seul. Mais le malheureux avait trop présumé de ses forces ; il s'éleva sur le chemin et y passa la nuit par la pluie et le froid.

Son état s'aggrava bientôt, et, au bout de deux jours, M. Mayoraz succombait à ses blessures.

Empoisonnée par les champignons

Une blanchisseuse genevoise, M^{lle} veuve Joséphine Veulliet, 63 ans, est morte empoisonnée par des champignons, qui lui avaient été donnés par un maçon italien. La fille de la victime, M^{lle} Marie Veulliet, 32 ans, qui a également mangé de ces champignons, est mourante. Une enquête judiciaire est ouverte.

D'autres cas d'empoisonnement par les champignons sont signalés à la police.

Hôtel incendié

A Murten (Oberland bernois), l'Hôtel Alpenrue a été complètement détruit, l'autre nuit, par un incendie. Le feu a éclaté dans les combles. La cause du sinistre est inconnue. L'hôtel, qui se trouvait en réparation était inhabité. Les dégâts s'élevent à 250.000 francs.

Kafol NEURALGIE MIGRAINE & CÔTE D'OR (TRAJAN) 17180

FRIBOURG

Le septième mandat

Le parti radical fribourgeois a éprouvé, dimanche, un double échec. Il a perdu un des deux mandats dont il avait bénéficié jusqu'ici, grâce à l'artificielle distribution des arrondissements électoraux. C'est la conséquence du recensement de 300 voix qui, dans la ville de Fribourg, a fait passer au troisième rang et qui est un lugubre avertissement pour les futures élections communales.

Et pourtant, le parti radical n'a rien ménagé pour assurer le succès de ses candidats. Il ne s'est pas contenté de proposer simplement à ses adhérents la réélection de MM. Gailler et Liechti. L'extrême modération du parti conservateur, qui ne portait que cinq candidats, n'ayant ainsi qu'un seul point à faire des conquêtes aux dépens de la minorité historique, n'a pas empêché le parti radical d'arborer une liste de cinq noms, au risque de faire soulever, par des prétentions aussi exorbitantes, l'opinion que la multiplicité des candidatures ne vaudrait un accroissement de suffrages. Ce mandat a été déçu.

Dans sa propagande, le parti radical a fait entendre des notes les plus diverses. Sa proclamation officielle l'a présenté comme un champion du fédéralisme. Elle a même eu un mot d'adieu pour la religion. Qui ne s'est réjoui de ces excellentes dispositions? Mais, à la suite du scrutin, l'organe du parti a publié un article intitulé: *Un avertissement sérieux dans une heure grave*, dont le ton était bien différent. Tous les adversaires du radicalisme y étaient anathématisés en bloc. Aucune distinction en faveur de la Droite. Elle se trouvait mêlée pêle-mêle parmi les réprouvés, avec les communistes, les sans-patrie et les meneurs du charbonnier général. On a pu lire dans ce même d'aimables phrases dans ce goût-ci: « Le parti conservateur fribourgeois traîne à la remorque la phalange des chrétiens-sociaux, l'agriculture du socialisme rouge dont il prépare les voies. Il, c'est donc le parti conservateur. Réd. » Electeurs fribourgeois, payez les commerçants fribourgeois, prenez garde. » Tout cela n'a servi de rien. Trois cents électeurs radicaux de la ville de Fribourg ont faussé compagnie au parti et ont été porter leur vote ailleurs.

Et maintenant, il faut remplacer M. Liechti au Conseil national. Le siège du député moraliste est échu au parti conservateur. Mais celui-ci n'avait pas pris de mesures pour un cas pareil et sa liste de candidatures ne portait que cinq noms; il n'y figurait point de candidat pour le sixième siège qui vient de lui être dévolu.

La loi électorale a prévu ce cas.

Article 20 dit: « Il est attribué à une liste plus de mandats qu'elle ne contient de noms, tous les candidats qu'elle porte sont déclarés élus. Les sièges restants font l'objet d'une élection complémentaire, conformément à l'art. 25. »

Article 25: « En cas d'élection complémentaire, sont élus d'abord sept admis à présenter une liste de signataires de la liste sur laquelle étaient élus les membres du Conseil national dont les sièges sont devenus vacants. »

Si les signataires de la première liste ne font pas usage de leur droit ou s'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une proposition, l'élection complémentaire a lieu suivant les prescriptions qui régissent les élections générales; cependant, si une élection complémentaire est nécessaire pour un seul siège, l'article premier, alinéa 3, est applicable. (Cet article dit que, dans les arrondissements à siège unique, l'élection a lieu à la majorité relative.)

Mais si les signataires de la liste se mettent d'accord sur le choix d'un candidat, voici comment il doit être procédé:

Art. 25 de l'arrêté de l'exécution: « Après la mise au point de la liste, le gouvernement cantonal proclame élus, sans opérations électorales, les candidats proposés pour une élection complémentaire par les signataires d'une liste autorisée à signer. »

Il n'y aurait donc, éventuellement, pas lieu à une élection complémentaire pour le siège échu au parti conservateur.

Il suffira que les 15 citoyens qui ont déposé la liste conservatrice le 26 octobre se réunissent de nouveau, sur convocation du gouvernement (article 24 de l'arrêté d'exécution), pour arrêter le choix d'un sixième représentant du parti, qu'ils fassent connaître leur proposition à ce sujet, appuyée de leurs signatures, au gouvernement et celui-ci proclamera le candidat élu.

Il va sans dire que les 15 fondateurs de pouvoirs du parti devront tout d'abord prendre l'avis des organes réguliers de celui-ci, notamment de l'assemblée des délégués, de laquelle ils tiennent leur mandat.

Le Journal de Genève écrit au sujet du cas de Fribourg:

« Notons, pour terminer, le cas curieux qui se présente à Fribourg: pendant de longues années, les catholiques-conservateurs des bords de la Sarine, craignant de perdre un siège sur les cinq qu'ils possédaient au Conseil national, opposaient à la proportionnelle; la R. P. a eu un contrat pour effet de leur en donner un au détriment des radicaux, qui perdent ainsi le mandat de M. Liechti et ne conservent que celui de M. Gailler. Seuls, en Suisse, les conservateurs fribourgeois ont plus d'un des candidats élus, et, conformément aux dispositions de la loi, pourront en désigner un supplémentaire qui sera déclaré élu d'office, sans scrutin. »

APPEL AU peuple fribourgeois

Le Grand Conseil a voté un emprunt cantonal de 12 millions dont une série de quatre millions est offerte en souscription publique.

Cet emprunt est à 5 %, au cours d'émission de 97 %, remboursable en 1929.

Le rendement des titres, en coupures de 500, 1,000 et 5,000 francs, est ainsi de 5.30 %. Ces titres, facilement négociables, constituent

un placement avantageux

Les coupons sont payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet, sans frais, auprès des Banques et Caisses d'Épargne du canton. Celles-ci ont bien voulu contribuer au succès de l'opération en autorisant les souscripteurs à disposer de leurs dépôts d'épargne sans exiger d'avertissement préalable.

Le canton de Fribourg possède aujourd'hui un crédit de premier ordre grâce à son agriculture et à ses industries prospères, au développement de son économie nationale, à la consolidation de sa situation financière, à la réforme fiscale entreprise avec succès.

Mais il se trouve aussi actuellement en face de tâches nouvelles et urgentes, imposées par les exigences de la vie moderne. Le produit de l'emprunt est destiné au développement des voies de communication, à l'établissement de cliniques, à divers travaux importants d'utilité publique et à la consolidation de la dette flottante.

La réalisation de toutes ces œuvres de politique économique et sociale, dépassant les possibilités de l'initiative privée, exige des ressources nouvelles que seul l'emprunt peut procurer à l'Etat.

C'est un devoir patriotique pour le peuple fribourgeois de souscrire à l'emprunt

LA DIRECTION DES FINANCES CANTONALES.

Nous apprenons que le placement de l'emprunt s'annonce bien; la participation promet d'être très nombreuse. Jusqu'à hier soir, 29 octobre, les souscripteurs avaient dépassé le montant de 3 millions.

La fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse vient d'être constatée dans une ferme du domaine de Greng, près de Morat. A Bulle, on signale une nouvelle étable infectée, de même qu'à Ottsberg, commune de Guin.

A la suite de l'apparition de la fièvre aphteuse à Greng, le séquestre est mis sur tout le bétail des communes de la justice de paix de Morat.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

La Gloire qui chante. — Les exécutants de la Gloire qui chante qui possèdent encore des accessoires de costumes sont priés de les apporter jusqu'à jeudi soir au magasin Yanté, opticien.

Société de chant. La Mutuelle. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, répétition à la Brasserie Péter.

Société ornithologique et d'aviation. — Le nouveau local de la Société se trouve, dès ce jour, au 1^{er} étage de l'hôtel de la Grappe, à Fribourg. Tous les dimanches matin, dès 11 h., réunion amicale des membres, où il sera discuté des intérêts de la Société et des membres. Nombreux journaux et ouvrages traitant d'aviation. Liste des achats ou échange de sujets. Prix affichés des différents fourrages.

Société d'épargne « La Bûche ». — Café des Ponts-Suspendus, rue Zähringer. Assemblée générale obligatoire, ce soir, jeudi, 30 octobre, à 8 1/2 heures. Tractanda importants.

Le Comité.

Cercle d'études de l'Union des travailleuses. — Ce soir, jeudi, séance à 8 h. 1/2, au local.

M^{me} de RÈMY, MODES

sera à la disposition de ses clientes à son magasin de Fribourg, du mardi 28 octobre au mardi 4 novembre inclus avec les derniers modèles de Paris qui ne feront plus étalage. Ils res teront au salon réservés aux clientes.

Prenez le **STIMULANT** Apprêté au Vin et Ouzoquina

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

M. Tittoni et Flume

Rome, 30 octobre. (Havas.) — Suivant le Giornale d'Italia, M. Tittoni partirait de Paris samedi prochain pour Rome, et le conseil des ministres italiens se réunirait lundi ou mardi. M. Tittoni ferait un exposé détaillé de la première phase des négociations pour Flume et demanderait au gouvernement de délibérer sur la ligne de conduite à suivre.

Le traité de Versailles

Londres, 30 octobre. (Havas.) — A la Chambre des communes, M. Harmsworth dit qu'on espère que le traité de Versailles pourra être ratifié le 11 novembre, date à laquelle il entrerait en vigueur.

La Turquie et l'Entente

Paris, 30 octobre. Le New-York Herald, édition de Paris, annonce que, étant donné le refus probable des Etats-Unis d'accepter le mandat en Turquie, les questions ottomanes seront sans doute réglées sans la participation de l'Amérique.

L'effort de Youdenitch

Milan, 30 octobre. On mande de Londres au Corriere della Sera: La raison évidente de la retraite partielle du général Youdenitch, c'est que Pétrograd est imprenable tant que la défense est maîtresse des forteresses de Cronstadt et de Krasnaïa Gocka, où les bolchévistes ont mis en action des batteries de 320, qui ont une portée plus longue que celle de la plupart des canons des navires anglais bombardant Cronstadt.

La situation financière anglaise

Londres, 30 octobre. La grave situation financière du pays, révélée par le chancelier du Trésor à la Chambre des communes, est l'objet principal des discussions dans la Chambre des communes et dans tout le pays. La surprise de l'étendue du déficit a été d'autant plus grande que les discours récents des ministres avaient autorisé l'espoir qu'un budget grandement réduit serait présenté. Il est maintenant évident que la réduction des dépenses n'a pas été effectuée avec l'énergie promise. On insiste maintenant afin que le gouvernement et le pays se ressaisissent et réfléchissent sérieusement pour faire des économies et arrêter le gaspillage ruineux. La demande d'impôts sur les fortunes gagnés pendant la guerre et de l'émission d'un emprunt de loterie est maintenant soutenue encore avec plus d'énergie par les cercles influents. Les membres de la Chambre des communes sont aujourd'hui en état d'exprimer leur mécontentement de la politique du gouvernement et de proposer des remèdes, car le grand débat financier a commencé hier mercredi. Plus de 100 membres ont l'intention de participer à ce débat et le président du Conseil et plusieurs membres du gouvernement prendront la parole pour défendre le gouvernement. Le chancelier du Trésor présentera une résolution qui demandera directement un vote de confiance disant que la Chambre, réalisant les effets sérieux de l'énorme fardeau financier, résultant de la guerre, sur le commerce et l'industrie, promet son appui sincère au gouvernement pour toute proposition raisonnable, si pénible qu'elle soit, en vue de la réduction des dépenses et de la diminution de la dette d'Etat.

L'industrie de Suisse pour l'Angleterre

Londres, 30 octobre. L'offre de la maison suisse Brown Boveri et Cie, de Baden, de livrer les alternateurs à la nouvelle usine électrique près d'Edimbourg, a été meilleur marché de soixante-huit mille livres sterling que l'offre la plus basse britannique. Le Board of Trade a demandé aux autorités d'essayer de garder ce travail pour le pays, mais, lorsqu'on lui fit remarquer la différence, il n'a plus insisté. L'offre suisse, qui était de 106.618 livres sterling, a été acceptée.

Yogo-Slaves et Italiens

Milan, 30 octobre. Selon des rapports des journaux d'Agram, le commandement yougo-slave de Laibach a invité les négociants italiens en Yougo-Slavie de se retirer au delà de la frontière. Cette démarche permet de prévoir la fermeture imminente des frontières. Les communications télégraphiques ont également été suspendues.

Le plébiscite de d'Annunzio

Chicago, 30 octobre. Un télégramme du correspondant de Fiume de la Chicago Tribune décrit le plébiscite de d'Annunzio à Fiume et Sussak, qui, dit-il, n'exprimera pas la véritable volonté de la population de Fiume. Les élections arrangées et contrôlées par le poète et son grand quartier général n'ont eu qu'une sorte de candidats. Les cinquante noms de ces candidats ont été choisis par l'Union nationale de d'Annunzio. Quoique désirant déposer son bulletin pour quelqu'un d'autre que ces cinquante sur lesquels on s'était mis d'accord, a été forcé d'écrire cinquante noms de son choix. Aucune assemblée politique d'un caractère anti-d'Annunzio, n'a été autorisée, de sorte que les organisations croates ont été empêchées de voter. Mais, pour être encore plus sûr du résultat, d'Annunzio a ordonné la fermeture du pont entre Fiume et Sussak, empêchant ainsi la population presque entièrement slave de cette partie de Fiume de voter. D'autre part, les électeurs du district de Plesso, qui a une population italienne, ont été transportés gratis aux endroits où la votation a eu lieu. Les Croates ont refusé de voter, de sorte que les résultats ont été à l'unanimité italiens.

Les violences agraires en Italie

Rome, 30 octobre. Le président du Conseil Nitti adresse aux députés une circulaire dans laquelle il leur rappelle les pénalités encourues par ceux qui procèdent à l'occupation violente des terres.

Le Saint-Siège et les Tchéco-Slovaques

Milan, 30 octobre. Le correspondant du Vatican à l'Italia donne des détails au sujet des rapports entre le Saint-Siège et la nouvelle république tchéco-slovaque, qui sont très cordiaux. Il dit que la mission de Mgr Micara, parti dernièrement pour Prague, comme représentant officiel du Saint-Siège, n'a été décidée qu'après que le gouvernement tchéco-slovaque y eut donné son consentement.

Après avoir, le délégué pontifical, Mgr Ceretti, s'était rencontré avec le ministre des affaires étrangères de la république tchéco-slovaque, M. Bénéš. C'est à la suite de ces entretiens, qui furent des plus cordiaux, qu'eut lieu le remplacement de l'archevêque sur le siège de Prague.

La reconnaissance officielle du gouvernement tchéco-slovaque par le Saint-Siège a été notifiée au gouvernement par le nonce apostolique à Vienne, Mgr Valtré di Bonzo, qui s'est rendu tout exprès à Prague, à cet effet. Le nonce a présenté au ministre Bénéš une lettre du cardinal secrétaire d'Etat qui, chargé par le Pape de notifier la reconnaissance, ajoutait les vœux les plus sincères pour la prospérité morale et matérielle de la nouvelle république. M. Bénéš s'est déclaré satisfait de cette preuve de bienveillance donnée par Benoît XV à l'Etat tchéco-slovaque, et l'entrevue continua sur les intentions du gouvernement de la république en matière ecclésiastique et sur ses dispositions, selon lesquelles il est prêt à répondre au Saint-Siège.

Audience pontificale

Rome, 30 octobre. Le Saint-Père a reçu en audience le cardinal Dubourg, évêque de Rennes.

Le souvenir de Pie X

Rome, 30 octobre. La cérémonie funèbre qui doit avoir lieu dans la Chapelle Sixtine, en mémoire de Pie X, est fixée au 15 novembre prochain.

Vol de tableaux

Gènes, 30 octobre. Des voleurs ont cambriolé la villa du marquis Cesar Imperiali, dans la rue San Prudentino, en emportant plusieurs tableaux de valeur, dont un de Guido Reni, estimé 100,000 francs, ainsi que quelques tableaux de Tintoretto.

SUISSE

La grève de La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, 30 octobre. Les industriels, commerçants et banquiers non affiliés au syndicat des producteurs de la montre ou au groupement des banques et des banquiers de La Chaux-de-Fonds dont le personnel est en grève sont invités à se rencontrer aujourd'hui, 30 octobre, à 2 heures, dans la salle du conseil général, à l'hôtel Communal de La Chaux-de-Fonds, pour examiner la situation et pour s'entendre au sujet de l'intervention de l'Office de conciliation. Cette intervention a été officiellement acceptée aux parties, dès l'origine du conflit.

Nos consuls

Berne, 30 octobre. Le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Jules Borgeaud, consul de Suisse à Alger, en lui exprimant ses remerciements pour ses services rendus.

La prochaine session fédérale

Berne, 30 octobre. Le Conseil fédéral a discuté hier mercredi, la question de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Le Conseil fédéral n'estime pas revenir sur sa décision de convoquer le 10 novembre l'ancien Conseil national. Il ne changera peut-être d'avis que si la commission de la Société des nations se prononçait dans un autre sens. Cette commission s'est réunie cette semaine à Montreux.

L'ambassade de France à Berne

Berne, 30 octobre. On apprend de source sûre que M. Allié, le chef de la mission française à Vienne, a été nommé ambassadeur de France à Berne, en remplacement de M. Dulasta.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 30 octobre

	Demande	Offre
Paris	69 45	64 45
Londres (livre st.)	13 11	13 51
Allemagne (mark)	17 80	19 80
Italie (lire)	51 85	53 85
Autriche (couronne)	4 45	6 45
Prague (couronne)	11 90	13 90
New-York (dollar)	6 87	5 77
Brasilia	65 20	67 80
Madrid (peseta)	107 80	109 80
Amsterdam (florin)	211 20	213 20
Petrograd (rouble)	16	20

1^{re} Marque Française **CRÈME SIMON** Unique pour la toilette

CHRONIQUE DE LA GRUYÈRE

Bulle, 29 octobre.

Nous avons le 6^{ème} siège, et sans l'avoir cherché! Quel beau résultat pour notre canton et quel plus éclatante preuve de la puissance des principes catholiques-conservateurs et de leur vitalité dans nos populations! En Gruyère, on a très bien voté, dans toutes les communes, sauf peut-être une, ou la bonne parole d'un chef a manqué. C'est très influent, la « bonne parole » quand elle vient d'un homme convaincu. A Bulle, le résultat est tout à fait joyeux puisque, sans avoir mené la campagne électorale avec l'esprit d'organisation et le travail méthodique qu'il faut reconnaître à nos adversaires, nous arrivons à 246 listes, contre 494 listes radicales. La moitié! Nous avons le droit de nous réjouir, mais non pas de nous reposer. Le comat a été utilisé d'une manière intelligente, en général. Pourtant, on a pu constater qu'une liste incomplète est un danger pour les gens simples, qui pensent pouvoir, sans dommage pour leur parti, y introduire un nom de la liste adverse. En plus d'un cas, il a fallu éclairer nos gens sur ce point.

Les soirées électorales de cette dernière semaine ont fait oublier le parti de la fièvre aphteuse. Il y a pourtant des cas nouveaux, entre autres à La Tour-de-Trême et à Sales. Bulle reste stationnaire, avec une seule étable atteinte. On a pris des mesures sévères autour de la ferme contaminée.

Mais la vie normale en est si peu touchée que, dimanche soir, la Chorale avait organisé un loto, qui a pleinement réussi. Pourtant, ce soir-là, quelques-uns parmi les chefs radicaux devaient remuer des pensées grises sur l'insolable indépendance des électeurs gruyériens. Mais un loto de la Chorale, ça rassure les fronts! Et puis, la Chorale avait besoin de remplir sa caisse. Elle prépare, pour le 16 novembre, une cérémonie à l'occasion de la bénédiction de son nouveau drapeau et du cinquantième de sa fondation. La Musique et la jeune Cecilia seront les parrain et marraine. Ce sera une belle fête, toute bulloise, et qui nous donnera, je l'espère, l'occasion d'entendre de l'excellente musique.

D'autres choses se préparent, pour un temps plus lointain. M. le Curé a annoncé, dimanche aussi, une vente de charité qui aura lieu dans le mois de janvier, au profit des œuvres paroissiales. C'est une vraie nouveauté, à Bulle. C'est surtout une impérieuse nécessité, je crois l'avoir dit. Et, devant cette nécessité, les cœurs généreux répondront si largement au geste sollicité de toutes les mains féminines que cette vente sera, j'en suis sûr, une marque significative de la munificence des catholiques bullois.

Publications nouvelles

La Petite Chanoinesse, par M. Dely. Un volume in-16. Prix 5 francs. Librairie Plon-Nourrit et Co, 8, rue Garancière, Paris — 6^{ème}. L'auteur d'*Esclave ou Reine*, *Entre deux âmes*, la *Fin d'une Walkyrie*, excelle à montrer des âmes d'élite aux prises avec des situations exceptionnelles. Cette *Petite Chanoinesse*, dont la figure esquise, délicate comme un pastel ancien, se détache en vigueur de l'action de son nouveau roman, attire, par le contraste poignant de sa candeur confiante et de sa grâce inconsciente, réussit même à enchâsser un authentique et riche gentilhomme, qui à toutes les séductions, en même temps que les vies élégantes de l'aristocratie d'autrefois. Mais vienne la guerre, le sceptique vivreur se transformera en héros digne des preux ses aïeux et l'idylle, ébauchée en caprice, dans la solitude d'un manoir franco-comtois, se déroulera en mariage de noce au ciel, en dépit des tentatives d'une sirène cosmopolite, qui se révèle une servante de la diplomatie occulte de l'Allemagne, et des répugnances d'une aulécie qui à son siège fait à l'endroit de l'égoïsme masculin. Ce drame intime se déroule tantôt dans le décor tapageur de la société mêlée des salons où l'on ne s'ennuie pas, tantôt dans le milieu d'atmosphère d'une ambulance pyrénéenne, tantôt dans le sévère décor des existences cloîtrées de province, si curieuses à observer. De l'émotion à souhait, du pittoresque dans le détail, de l'actualité, puisque la guerre joue sa partie dans l'évolution des caractères et des situations, une sincérité captivante dans l'ensemble, voilà qui promet à ce roman une belle carrière.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 30 octobre

BAROMÈTRE						
Septemb.	Octobre					
24	25	26	27	28	29	30
725,0						725,0
720,0						720,0
715,0						715,0
710,0						710,0
Moy. 705,0						Moy. 705,0
700,0						700,0
695,0						695,0
690,0						690,0

Thermomètre C.

Septemb.		Octobre				
24	25	26	27	28	29	30
14	13	14	14	14	14	14
11	11	11	11	11	11	11
11	11	11	11	11	11	11

TEMPS PROBABLE

Zurich, 30 octobre, midi.

Ciel variable; petite hausse de la température.

